

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2025

PROCÈS VERBAL DÉFINITIF

L'An deux mille vingt-cinq, le onze avril à 9 heures 30, le conseil municipal de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Christelle AILLET, Maire.

Étaient présents à l'ouverture de la séance (16 dont 3 mandats) : Tous les conseillers municipaux à l'exception de M. Eric VICENTE, qui donne mandat à Mme le Maire, Mme Martine GONNET, qui donne pouvoir à Mme Françoise FAVIER et M. Patrick GONTARD, qui donne pouvoir à M. Gilles AYME.

Absents sans mandat (1) : Mme Chloé LOMBARD

Secrétaire de séance : M. François BELMONTE

Vote du procès-verbal de la séance du conseil municipal du vendredi 04 avril 2025 :

6 voix POUR et 10 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER Mme Martine GONNET (mandat), M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI, Mme Stéphanie TONNEL, M. Gilles AYME, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, Mme Emilie DAL CANTO, M. Frédéric PETIT ;

Le procès-verbal n'est pas adopté.

Madame Christelle AILLET, Maire, présidente de séance, décide de modifier l'ordre de présentation des délibérations. La première délibération présentée au conseil est donc celle qui porte le numéro 2025-296.

1. MUSÉE.

2025-296 : CONCLUSION DE CONVENTIONS DE PRÊT D'OBJETS POUR UNE EXPOSITION TEMPORAIRE.

Rapporteur : M. LELONG

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-297 : ACCEPTION DU DON D'UN MANUEL INTITULÉ « MANUEL DES PÈLERINAGES AUX SAINTES ».

Rapporteur : M. LELONG

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-298 : MODIFICATION DE TARIFS DE LA BOUTIQUE DU MUSÉE.

Rapporteur : M. LELONG

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2. BONS DE COMMANDE.

2025-299 à XXX :

Il est précisé que les bons de commande étant nombreux et certains susceptibles d'être retirés en cours de séance, les délibérations afférentes seront numérotées lors de la séance du conseil municipal au fur et à mesure de leur adoption ou retrait.

3.1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Rapporteur : Mme CONTRERAS

2025-299 : Bon de commande n°2025_2_30 – Achat de consommables – 165,26 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-300 : Bon de commande n°2025_2_31 – Achat de fournitures administratives – 349,13 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-301 : Bon de commande n°2025_2_32 – Achat de deux onduleurs – 208,62 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-302 : Bon de commande n°2025_2_33 – Préachat de 20 ouvrages « Cyanotypes de Camargue » – 789,48 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-303 : Bon de commande n°2025_2_34 – Achat de consommables – 24,18 € HT.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).
Total : 1 527,67 € HT.

3.2 – SERVICES TECHNIQUES :

Rapporteur : Mme le MAIRE

2025-304 : Bon de commande n°2025_3_153 – Location de WC chimiques pour le garde du Grand Radeau durant la saison estivale – 1 152,90 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-305 : Bon de commande n°2025_3_154 – Intervention sur le véhicule Kangoo immatriculé DR-424-WR – 673,53 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-306 : Bon de commande n°2025_3_155 – Achat de matériel pour la réalisation d'une dalle béton pour le poste de secours n°3 – 2 918,73 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-307 : Bon de commande n°2025_3_156 – Achat de matériel pour la réalisation de travaux dans le bâtiment de l'Office de Tourisme – 57,77 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-308 : Bon de commande n°2025_3_157 – Achat de petits outillages pour le service Festivités – 120,26 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-309 : Bon de commande n°2025_3_158 – Location de WC chimiques pour la période du pèlerinage – 19 958,40 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-310 : Bon de commande n°2025_3_159 – Achat de produits de quincaillerie pour le magasin – 1 913,73 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-311 : Bon de commande n°2025_3_160 – Achat de matériel pour la réalisation de travaux de menuiserie – 271,02 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-312 : Bon de commande n°2025_3_161 – Achat d'un volet battant pour l'Office de Tourisme – 250,23 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-313 : Bon de commande n°2025_3_162 – Achat d'équipement de protection individuel pour le service hydraulique – 14,71 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-314 : Bon de commande n°2025_3_163 – Achat de matériels et produits divers pour le magasin – 224,55 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-315 : Bon de commande n°2025_3_164 – Transfert, mise en place, remisage de GBA pour le pèlerinage des gitans – 4 378,44 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-316 : Bon de commande n°2025_3_165 – Fourniture de bombes anti-graffitis – 151,36 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-317 : Bon de commande n°2025_3_166 – Location d'un élévateur – 1 330,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-318 : Bon de commande n°2025_3_167 – Location d'un véhicule Renault Maxity 3,5 tonnes pour 1 mois – 900,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-319 : Bon de commande n°2025_3_168 – Pôle santé/Achat d'une serrure pour les toilettes – 113,84 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-320 : Bon de commande n°2025_3_169 – Achat de pneus pour le véhicule immatriculé GG-560-XF – 391,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

Total : 34 570,14 € HT.

3.3 – FESTIVITÉS :

Rapporteur : Mme le Maire

Contrats de prestation :

2025-321 : 1. Contrat de prestation manadier Jean Elie AGNEL – Abrivado du 23 avril 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-322 : 2. Contrat de prestation manade Pierre AUBANEL et Fils – Abrivado du 23 avril 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-323 : 3. Contrat de prestation manade des BAUMELLES – Abrivado du 1^{er} mai 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-324 : 4. Contrat de prestation manadier Jean-Claude GROUL – Abrivado du 13 avril 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

Total : 2 400,00 € TTC.

Bon de commande :

2025-325 : Bon de commande n°2025_6_17 – 27 repas pour l'orchestre Ferrari programmé le 15 août 2025 – 607,50 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

Total : 607,50 € HT.

3.4 – POLICE MUNICIPALE :

Rapporteur : M. BELMONTE.

2025-326 : Bon de commande n°2025_8_5 – Achat de vestes gilet tactique avec poche molle pour pare balle – 191,94 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-327 : Bon de commande n°2025_8_6 – Achat de gilets tactiques pour pare balle ASVP et police municipale – 207,52 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

2025-328 : Bon de commande n°2025_8_9 – Achat de banderoles jaunes de signalisation apposées sur les barrières lors des marchés hebdomadaires – 299,58 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

Total : 699,04 € HT.

3.5 – SPORTS :

Rapporteur : Mme FELINE

2025-329 : Bon de commande n°2025_10_4 – Achat de papier toilette rouleau blanc – 232,70 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16).

Total : 232,70 € HT.

Arrivée de M. Frédéric GIBERT à 10h20.

M. Bruno LAZZARINI, absent, donne mandat à M. Frédéric GIBERT.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

2025-293 : **AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE AU NOM DE LA COMMUNE CONCERNANT UN LITIGE PORTANT SUR LA CARENCE À AGIR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE (ACCM) EN RAPPORT AVEC LA STATION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE.**

Rapporteur : Mme le MAIRE

10 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Martine GONNET (mandat), M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI, Mme Stéphanie TONNEL, M. Gilles AYME, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, Mme Emilie DAL CANTO, M. Frédéric PETIT ;

8 voix POUR ;

La délibération est rejetée à la majorité des membres présents et représentés.

2025-294 : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE CONCERNANT UN CONTENTIEUX PORTANT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC OPPOSANT LA SAS SANO À LA COMMUNE.

Rapporteur : Mme le MAIRE

8 voix POUR ;

6 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Martine GONNET (mandat), M. Gilles AYME, M. Patrick GONTARD (mandat), Mme Emilie DAL CANTO, M. Frédéric PETIT ;

4 ABSTENTIONS : M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI, Mme Stéphanie TONNEL, M. Patrick PAC ;

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

2025-295 : DÉCLARATION SANS SUITE DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT GESTION DE LOTS DE PLAGE SUR LA PÉRIODE 2025/2030 POUR LES LOTS N°2 ET 3.

Rapporteur : Mme CONTRERAS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Questions diverses :